

Quel 70e anniversaire pour la Sécurité sociale ?

Le programme d'activités du Comité régional a été examiné lors de son Assemblée générale le 16 juin 2014. Plusieurs pistes de travaux à confier à des chercheurs ont été présentées : les relations entre les organismes de Sécurité sociale et leur autorité de tutelle (Direction régionale de la Sécurité sociale puis des Affaires sanitaires et sociale (DRASS), la tutelle du régime agricole, l'histoire de la MSA Midi-Pyrénées Nord.

Pour 2015, les participants à l'Assemblée générale se sont aussi intéressés au 70e anniversaire de la création de la Sécurité sociale par l'ordonnance du 4 octobre 1945. Ils ont fait le constat d'une moindre commémoration au fil des décennies mais ont considéré que le Comité régional devrait célébrer cette mise en place, et ce, en partenariat avec les organismes de Sécurité sociale de la région.

Aujourd'hui la plupart des adultes ayant toujours connu la Sécurité sociale en ignorent ses apports. Cotiser selon ses moyens, recevoir selon ses besoins en matière de couverture santé par exemple, n'est-ce pas, comme l'a rappelé un participant, une belle utopie devenue réalité ?

Cette Sécurité sociale est par ailleurs dénigrée par d'aucuns qui ne font plus confiance à ce système solidaire. L'Assemblée générale a donc estimé qu'il conviendrait de rappeler à tous et particulièrement aux jeunes, dans des termes simples, ce qu'elle a apporté.

Le Conseil scientifique a été chargé sous la conduite de son nouveau président, le professeur Philippe Delvit, de faire des propositions pour commémorer cet anniversaire. Un colloque destiné à un large public et aux jeunes en liaison avec les organismes, a été évoqué.

Enfin, je remercie le Conseil d'administration de m'avoir permis de poursuivre sa présidence.

Michel Lages,
Président du CRHSSMP

8 juillet 2014